

A

COURRIER REÇU LE

14 MAI 2018

COMMUNE DE TIGNES

Bernard REYMOND
Chalet Le Foulât
Chemin des Chartreux
73320 - TIGNES -

Tignes, le 14 mai 2018

Monsieur Bruno De Vischer, commissaire enquêteur,
Monsieur le maire,
Mesdames et messieurs les conseillers municipaux
MAIRIE DE TIGNES
73320 – TIGNES –

REMIS EN MAIRIE

Objet : Enquête publique pour le remplacement de la Télécabine des Brévières.

Monsieur le commissaire enquêteur
Monsieur le maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux,

Dans le cadre de l'enquête publique pour le remplacement de la télécabine Brévières-Marais j'ai pu regarder le dossier et je suis surpris que le projet ait pu consister à descendre la gare amont de cette télécabine au niveau de Tignes 1800 justifiant ainsi la suppression du télésiège Brévières-Boisses.

Ceci m'amène à la remarque suivante :

Cette implantation n'est pas au niveau de la réputation de notre domaine skiable et relève plus du soucis financier d'optimisation des charges d'exploitation que de la volonté d'améliorer les conditions de circulation et d'accès au domaine skiable.

En effet, une erreur majeure avait déjà été commise en ne faisant pas monter la nouvelle télécabine des Boisses jusqu'au niveau de Chaudanne, permettant ainsi le basculement direct sur les champs de ski du vallon du Lac. Et l'on aggrave maintenant cette erreur en supprimant le télésiège Brévières-Boisses et en redescendant la gare amont de la télécabine Brévières-Marais au niveau de Tignes 1800.

Compte tenu du développement de l'urbanisation des Boisses et des Brévières, un équipement de qualité pour ce secteur du massif de l'Aiguille Percée nécessite le dédoublement des possibilités d'accès et la réduction du nombre de tronçons imposés aux usagers. Or, avec ces erreurs cumulées, nous nous retrouverons avec une ligne unique découpée en trois tronçons successifs.

Ce n'est pas à la hauteur de ce que doivent être nos ambitions pour l'équipement de l'espace Killy.

Depuis les Brévières les usagers vont devoir faire trois "queues" successives avant d'accéder aux champs de ski du vallon du Lac et, en cas de difficulté sur l'un de ces tronçons, c'est tout l'accès à l'espace Killy qui se trouvera compromis depuis cette partie du domaine. Nous avons toujours eu le soucis de dédoubler les accès aux massifs importants comme Tovière ou Grande Motte. Le versant Est du massif de l'Aiguille Percée est aujourd'hui essentiel pour les villages des Boisses, des Brévières et de Tignes 1800, ainsi que pour tous les skieurs de l'Espace Killy qui apprécient les vallons de la Sache avec une halte au village des Brévières. L'abandon du dédoublement des accès sur cette partie du domaine est une erreur.

Avec un seul et unique départ skieurs à partir des Brévières et un seul et unique départ skieurs à partir des Boisses, départ des Boisses qui devra, en plus, reprendre tous les skieurs remontant des Brévières, nous prenons le risque qu'en cas de difficulté de très nombreux usagers se retrouveront "faits comme des rats", sans plus aucune solution pour accéder au domaine ou pour revenir vers leurs hébergements. Avec ce dispositif nous sous-équiperons cette partie du domaine au seul bénéfice du concessionnaire exploitant des remontées mécaniques et au détriment des usagers.

C'est une régression.

Et c'est une regression difficilement justifiable dans un contexte où la chambre régionale des comptes a souligné et dénoncé le caractère excessif de la rémunération du concessionnaire.

Je ne m'étendrai pas sur toutes les raisons – coupables pour certaines – qui ont fait que le projet de télécabine des Boisses qui devait monter jusqu'à Chaudanne a été si malheureusement raccourci et réduit à l'accès au plateau du Marais. Il ne m'apparaît cependant pas inenvisageable d'y revenir pour faire remonter l'arrivée de cette télécabine jusqu'au niveau de Chaudanne et remplacer la télécabine Brévières-Marais sur sa ligne actuelle tout en conservant un télésiège entre les Brévières et les Boisses. Les possibilités d'accès et de retours resteraient ainsi dédoublées avec seulement deux tronçons à partir des Brévières et un seul tronçon à partir des Boisses.

C'est une disposition plus contraignante pour l'exploitant mais qui apporterait facilité, rapidité et sécurité sur ce secteur aujourd'hui essentiel du domaine skiable Tignes-Val d'Isère.

Avec l'espoir de susciter une reflexion et peut-être une remise en question,

Je vous prie d'agréer, monsieur le commissaire enquêteur, monsieur le maire, mesdames et messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de ma considération.

Bernard REYMOND

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. REYMOND', written over a horizontal line.

contenu du message

de "Séverin GOUBIER" <severin@goubier.fr>
à enquetepublique@tignes.net
date 16/05/18 21:39
objet **Liaison brevieres/boisses**

Bonjour,

Je me permets un petit mail concernant la nouvelle liaison des Brévières aux Boisses afin d'en demander la gratuité pour les piétons et skieurs.

En effet, adepte des Brévières, cela renforcerait mon appartenance à ce lieu !! Dans le cas contraire cela remettrait en question ma venue ainsi que celle de ma famille et de mes amis.

Utilisons donc ce projet en réelle plus-value pour les Brévières !

Je compte sur vous pour prendre en compte mon avis.

Merci d'avance.

Bien cordialement,

Séverin Goubier

3

contenu du message

de "Matthieu DOUAT" <matthieu.douat@gmail.com>
à enquetepublique@tignes.net
date 16/05/18 21:41
objet **Réaménagement télécabine brévieres**

Bonjour

Je viens depuis plusieurs années aux brevieres. Ainsi, je me permets de vous écrire concernant le réaménagement qui est prévu au niveau du telecabine!! C'est une station idéale pour les enfants en bas âge que nous avons.. J'ai appris à skier à mes deux premières filles dans de bonnes conditions grace aux remontées mecaniques gratuites! Nous pouvions aller skier quelques heures en tout simplicité ce qui est très agréable avec des enfants!! La gratuité de ce télésiège me permettait de faire cela avec elles tout en utilisant les autres services de la station!! Jaimerais que ma 3eme fille puisse beneficier de ces memes facilites! Par ailleurs c'était le seul lien pour rejoindre tignes le lac étant donné que les navettes ne descendent pas aux brevieres!!

Je me permets donc de vous demander de maintenir la gratuité de la remontée allant aux boisses pour que nous continuions d'apprécier la qualité de cette station!! Si ce n'est pas le cas, je pense malheureusement quitter cette station pour aller dans d'autres domaines qui proposent ce service, les autres villages de tignes n'ayant pas la même authenticité et le même charme que les brevieres!

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments les plus sincères.

Cordialement

Matthieu DOUAT
8 chemin des grosses pierres
38950 quaix en chartreuse

D.

contenu du message

de "Loïc DELASTRE" <loicdelastre@yahoo.fr>
à enquetepublique@tignes.net
date 16/05/18 23:23
objet **Gratuité liaison Les Brevieres - Les Boisses**

Bonjour

J'ai appris que la modernisation de la liaison entre les Brévieres et Les Boisses pouvait conduire à rendre obligatoire l'usage d'un forfait de ski.

J'ai quatre enfants et nous utilisons notamment le télésiège, en particulier l'hiver pour apprendre à nos enfants à skier. C'est ce qui fait que nous apprécions cette station et que nos enfants s'y plaisent également. Notre premier enfant utilise désormais un forfait, étant suffisamment grand pour skier sur l'espace Lilou. Si cette gratuité venait à disparaître cela remettrait en cause notre choix pour la station de Tignes.

Il me semble qu'il est très important pour une station de fidéliser ses clients et d'être attractive pour les plus jeunes qui sont ses futurs clients.

Je vous remercie de prendre en compte cet avis.

Cordialement

L. DELASTRE

Envoyé de mon iPhone

.a.

contenu du message

de "Axel Bergeron" <Axel.Bergeron@wanadoo.fr>
à enquetepublique@tignes.net
cc mairie@tignes.net
date 15/05/18 11:46
objet Observations de M Axel Bergeron enquête publique télécabine des Brévières

Bonjour Monsieur de Visscher

Connaissant et fréquentant régulièrement la station de Tignes depuis la fin des années 1970 je vous fais part de mes observations sur l'enquête publique en cours relative à la démolition du télésiège des Pitôts, du télésiège des Brévières, de la télécabine de la Sache et de la construction de la télécabine des Brévières.

Si ce projet est maintenu en l'état, les skieurs partant des Brévières devront emprunter trois remontées successives, au lieu de deux actuellement, pour accéder à Tignes 2100, centre de la station, ce qui allongerait et dégraderait notablement les conditions de la pratique du ski.

Il n'existerait plus que qu'une seule remontée mécanique, au lieu de deux actuellement, reliant les Boisses et les Brévières, ce qui est contraire aux règles de bonne sécurité (si l'unique remontée est en panne, il n'y a plus rien).

Certains employés de la STGM m'ont part récemment de leur sidération devant ce projet.

Globalement ce projet est contraire aux engagements affichés pendant des années dans l'aire du départ du funiculaire de la Grande Motte, à savoir la construction d'une télécabine reliant les Brévières à l'aire d'arrivée du télésiège des Chaudannes permettant l'accès depuis les Brévières au centre de la station par une seule remontée mécanique. Il est contraire aux exigences du développement du hameau des Brévières, et il est contraire aux exigences d'un développement harmonieux de la station de Tignes (qui prévoit entre autres la construction d'un dôme couvert au Val Claret permettant une pratique du ski et une possibilité d'entraînement tous les jours de l'année).

Par contre la construction de cette télécabine des Brévières, reliant les Boisses aux Brévières, en lieu et place du télésiège existant, est un progrès, mais ce nouvel équipement doit absolument être réalisé simultanément avec la construction d'une télécabine moderne et rapide reliant les Brévières à l'aire d'arrivée du télésiège des Chaudannes.

Cette télécabine des Brévières (celle du projet) pourrait avoir vocation à relier confortablement les Boisses et les Brévières, y compris pour les piétons, à toute heure du jour et de la nuit, ce serait un progrès certain par rapport à la situation actuelle où une personne qui part à pied l'après-midi des Brévières, puis en bus jusqu'à Tignes 2011 pour aller par exemple à la piscine, ne peut plus rentrer aux Brévières le soir ou la nuit suivant que par taxi.

Autres remarques annexes de ma part.

L'actuel positionnement de la gare d'arrivée de la télécabine des Boisses et de la gare d'arrivée de la télécabine de la Sache est dans une sorte de cuvette, ce qui rend leur accès difficile et fatigant pour les skieurs voulant rentrer en fin de journée aux Boisses ou aux Brévières par une de ces télécabines dans le sens de la descente.

Les télésièges actuels de l'aiguille rouge et du marais sont vieillots et lents, c'est un des éléments actuels de la liaison médiocre des Boisses et des Brévières au reste du domaine skiable.

Les parkings actuels aux Boisses et aux Brévières ont une capacité insuffisante en période de forte fréquentation, c'est criant aux Boisses, ça l'est moins aux Brévières où il me semble possible de diminuer l'emprise du circuit de glace au profit d'une extension du parking sud. Le plan de situation du projet, pour la gare de départ aux Brévières, montre une large zone occupée par les chaises et les tables du restaurant la Bouda, il s'agit là d'une occupation illégale du domaine public (il passe là une route départementale), d'une entrave à la liberté de circulation et d'une gêne à l'accès des véhicules de secours. Je me suis déjà plaint de cette situation à un maire précédent, il m'a répondu que la police municipale venait régulièrement sur place pour remettre de l'ordre, personnellement je n'ai pas constaté d'amélioration, au contraire la situation se dégrade d'année en année, il arrive le matin qu'il n'y ait plus que le passage d'une seule personne entre les tables et chaises d'une part et le parapet du pont côté sud d'autre part. Faudra-t-il utiliser la force à plusieurs personnes pour faire disparaître ce mobilier de restaurant? Restaurant qui au passage pratique une publicité tapageuse au profit des boissons alcoolisées à l'attention de tous y compris les personnes mineures...

Voilà j'en ai fini avec cette contribution, en espérant que tout ceci sera pris en compte.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Axel Bergeron
1 avenue des quatre vents
44210 Pornic

contenu du message

de "Phillipe RAVIER" <phillipe.ravier@orange.fr>
à enquetepublique@tignes.net
date 13/05/18 16:27
objet **Télécabine des Brévières**

Mesdames, Messieurs,

Résidents secondaires aux Brévières, nous avons pris connaissance du projet cité en titre et souhaiterions vous faire part de nos remarques.

Nous avons, à la découverte de celui-ci, été à la fois très surpris et très déçus pour différentes raisons ; en effet, cette nouvelle installation nous conduira aux Boisses et non plus à la gare d'arrivée actuelle, et, au vu des nombreuses constructions à Tignes 1800, il va sans dire qu'un bouchon d'étranglement va se former inéluctablement chaque matin. Et ceci sans compter les constructions futures planifiées aux Brévières...

Le téléski va disparaître, entraînant avec lui la disparition de l'école de ski pour les petits. Le télésiège gratuit qui monte aux Boisses n'existera plus non plus, seul moyen de monter à 1800 pour les personnes désirant prendre la navette, puisque nous ne sommes nous-mêmes pas desservis. Nous tenons, à ce sujet à souligner qu'il était totalement impossible de trouver une place de stationnement au lac la semaine du nouvel an !

Nous vous remercions par avance de prendre nos remarques en considération et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

Ph. & N. Ravier

**contenu du message**

de : "Arnaud Richard" <arnaud.richard1@sfr.fr>
à : enquetepublique@tignes.net
date : 03/05/18 12:46
objet : **TR: télécabine des Brevieres**

De : Arnaud Richard [mailto:arnaud.richard1@sfr.fr]

Envoyé : mercredi 2 mai 2018 19:56

À : 'enquetepublic@tignes.net'

Objet : télécabine des Brevieres

Bonjour

Suite au projet de modernisation des remontés mécaniques entre les Brevieres et les Boisses
Je vous demande de prendre en compte les familles avec jeunes enfants qui pour l'instant bénéficiaient de la gratuité du télésiège
Permettant ainsi aux parents de redescendre avec leurs enfants par le chemin et ainsi compléter l'apprentissage des cours de skis délivrés par les moniteurs.
Certaines Maman ne font du ski qu'avec leurs petits sans prendre de forfait !
Merci donc de prévoir soit la gratuité de la liaison soit un système « famille » en dehors du forfait classique.

Merci de votre écoute

Sincèrement



contenu du message

de "Anne Richard" <mam.richard1@gmail.com>
à enquetepublique@tignes.net
date 03/05/18 08:43
objet **Enquête publique Télécabine des Brévières**

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au remplacement du télécabine des Brévières, je souhaite demander que la gratuité de la liaison "Les Boisses/Les Brévières" pour les piétons et les skieurs soit conservée.

C'est en effet le seul moyen pour nous, habitants des Brévières, de profiter des infrastructures de Tignes le Lac lorsqu'on est pas motorisé.

Je vous remercie donc de prendre en compte ma demande.

Bien cordialement.

Anne Richard

De: annie jullien <annie.jullien@hotmail.fr>
Envoyé: mardi 15 mai 2018 18:37
À: enquetepublique
Objet: Télécabine de la sache

Étant commerçante aux Brévières et voulant continuer à travailler et vivre dans ce village . Il n'est pas possible de condamner Les Brévières en faisant une télécabine qui ira jusqu'au boisses d'où il faudra en descendre pour prendre celle des boisses . Il ne faut pas supprimer le télésiège qui fait doublon quand la télécabine est en panne . De plus pour les gens qui ne skient pas et qui veulent accéder à Tignes comment feront ils ? Ce projet ne développe pas le village mais l'engorge ..il faut revoir ce développement. Merci Envoyé de mon iPhone

